

# Petit tour sur la Montagne des Alouettes



Visorando

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Randonnée VTT, VTC ou VAE suivant votre équipement. Des sources, des lavoirs, une portion de voie romaine, des points de vue : de quoi passer un bon moment et même peut-être de bien dormir le soir.

<b>Durée</b>	2h30	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	28,55 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	403 m	<b>Activité</b>	VTT
<b>Dénivelé négatif</b>	405 m	<b>Commune</b>	Lainsecq (89520)
<b>Point haut</b>	363 m		
<b>Point bas</b>	213 m		



Trace n° 812866

## Description

Départ depuis le parking du Champ de Foire de Lainsecq.

**(D/A)** Depuis l'abri-bus, traverser la route et prendre à gauche la Rue du Muguet (direction Nord-Est) qui longe un mur (des anneaux sont scellés et servent à attacher le bétail les jours de foire). Garder cette rue jusqu'aux dernières maisons du village. Poursuivre et, à la patte d'oie, bifurquer à gauche.

**(1)** À l'entrée du bois, virer à gauche. Suivre la lisière du bois, puis pénétrer dans ce bois au carrefour de chemins. Accéder à la voie bitumée. Tourner à gauche. La route se termine rapidement en chemin. Continuer tout droit.

**(2)** À la courbe à gauche, rejoindre une route transversale. Partir à gauche.

**(3)** Virer dans le chemin sur la droite et rejoindre la lisière du bois. La suivre jusqu'au prochain chemin transversal.

**(4)** Virer à droite et descendre tout droit jusqu'à la voie goudronnée. L'emprunter par la droite, 150m après, tourner à gauche dans le virage. Traverser le village de Sougères-en-Puisaye en gardant un cap Sud-Est.

**(5)** Peu après les Simons, virer 2 fois de suite à droite pour prendre un chemin. Monter jusqu'à la prochaine route à prendre à gauche. Continuer la montée et virer au premier chemin à gauche (plot de balisage pédestre au sol).

**(6)** Devant un tas de cailloux sur lequel trône un cairn, s'engouffrer en sous-bois. Dès l'apparition d'un champ sur la droite, tourner à droite et poursuivre en longeant la lisière du bois.

**(7)** À la route (croix sur la droite), virer à gauche dans le chemin de terre et aboutir sur la Rue des Carrouges. Partir à droite et remonter cette rue. À la mare à main gauche, un droite/gauche emmène sur une ancienne voie romaine.

**(8)** Prendre cette ancienne voie romaine très caillouteuse pendant la montée. La garder comme chemin principal jusqu'à la pancarte sommitale indiquant "Montagne des Alouettes 365m".

**(9)** Peu après, virer dans le chemin de droite, puis à gauche au carrefour suivant. Laisser l'ancien moulin à main gauche.

**(10)** Au milieu de la plaine (plot de balisage pédestre au sol), partir sur la droite dans un chemin descendant pour tourner au prochain croisement sur la gauche. Toujours descendant, c'est aux Guillons du Ravan que se termine sur une rue cette portion de chemin. Conserver cette rue en serrant sur la gauche.

**(11)** Traverser la route (D6) et prendre en face le chemin flanqué d'une haie (jeune en 2018) sur la droite. Au croisement avec un chemin venant de la gauche, partir à droite, retrouver une portion goudronnée. Traverser la Villeneuve, puis la route transversale.

**(12)** Passer tout droit pour atteindre un carrefour. Tourner dans le chemin de droite. La montée ramène sur la D6 franchie précédemment.

**(13)** Partir en face dans le chemin. À la bande boisée transversale, tourner à gauche et poursuivre pour atteindre une voie goudronnée.

**(14)** Virer à gauche pour traverser Champ Martin Bas. Atteindre et franchir tout droit la D6. Laisser une voie partir à gauche et une partir à droite. Filer

## Points de passages

- D/A Place du Champ de Foire**  
| N 47.555185° / E 3.274485° - alt. 289 m - km 0
- 1 Petit bois sur la gauche, suivre la lisière**  
| N 47.559819° / E 3.282244° - alt. 280 m - km 0.8
- 2 Courbe à l'équerre sur la gauche**  
| N 47.561988° / E 3.309711° - alt. 224 m - km 3.54
- 3 Quitter le goudron pour le chemin sur la droite**  
| N 47.565759° / E 3.304438° - alt. 228 m - km 4.24
- 4 Chemin transversal, descendre sur la droite**  
| N 47.570276° / E 3.317419° - alt. 277 m - km 5.61
- 5 Direction Étais-la-Sauvin**  
| N 47.557231° / E 3.335075° - alt. 213 m - km 7.79
- 6 Cairn sur un tas de cailloux**  
| N 47.551575° / E 3.333719° - alt. 253 m - km 9.01
- 7 Chemin à gauche (poteau balise)**  
| N 47.547571° / E 3.331015° - alt. 262 m - km 9.98
- 8 Carrefour de 5 chemins, 1er sur la gauche**  
| N 47.547092° / E 3.316432° - alt. 271 m - km 11.72
- 9 Partie sommitale (panneau indicatif sur la gauche) - Montagne des Alouettes (367m)**  
| N 47.526407° / E 3.305725° - alt. 362 m - km 14.19
- 10 Plot béton au sol (balisage pédestre et VTT)**  
| N 47.52466° / E 3.298357° - alt. 349 m - km 14.91
- 11 Traversée de la D6**  
| N 47.529047° / E 3.286341° - alt. 278 m - km 16.29
- 12 Carrefour de la Villeneuve : tout droit**  
| N 47.523501° / E 3.275429° - alt. 252 m - km 17.53

sur cette voie, laisser la ferme et le Château de Beauvais sur la gauche.

**(15)** Franchir la D3 en direction de Moulin Barjot et passer tout droit au carrefour emmenant aux maisons de ce hameau. Dans le bas de la descente, laisser filer la route de droite qui dessert les Guirtelles. Monter sur cette voie en laissant partir les voies sur la gauche. Atteindre Montreparé et traverser entre une ferme et les maisons. Descendre, atteindre le milieu du hameau de Chappe.

**(16)** Tourner à la borne incendie (située à main gauche), dans la petite voie fléchée "Source de la Pisserotte".

**(17)** Après la visite des 3 sources (la Pisserotte, le Bouillon, la Vigueur), faire demi-tour.

**(16)** Tourner à gauche, descendre quelques mètres et partir sur la droite.

**(18)** À la Croix de la Guirtelle, filer tout droit. Au carrefour de 4 rues, tourner à gauche. Ensuite, deuxième à droite, la suivante à gauche. Couper la D6 et rejoindre le parking **(D/A)**.

● **13 Traversée de la D6 (seconde fois)**

| N 47.536248° / E 3.28154° - alt. 283 m - km 19.72

● **14 Voie goudron, remonter dans le hameau**

| N 47.543592° / E 3.281148° - alt. 285 m - km 21.05

● **15 Traversée de la D3**

| N 47.547752° / E 3.264738° - alt. 312 m - km 22.76

● **16 Borne incendie sur la gauche**

| N 47.561875° / E 3.248269° - alt. 294 m - km 25.43

● **17 - Source et lavoir de la Pisserote**

| N 47.562161° / E 3.243017° - alt. 297 m - km 25.83

● **18 4 routes - Croix sur la terre plein central**

| N 47.556999° / E 3.259921° - alt. 306 m - km 27.32

● **D/A Place du Champ de Foire**

| N 47.555185° / E 3.274479° - alt. 289 m - km 28.55

## Informations pratiques

Cette randonnée implique l'absolue nécessité du respect du code de la route. Restez très vigilants lors des traversées de routes. N'hésitez pas à mettre pied à terre pour votre sécurité lors de ces passages.

Les sources ne sont pas potables. Point d'eau au cimetière de Sougères-en-Puisaye.

Certaines parties de ce parcours sont fréquentées par des randonneurs, vététistes ou cavaliers, attention dans les descentes et sorties de virages.

La dénomination voie goudronnée est volontaire pour démarquer des routes ; ces voies souvent très étroites, tortueuses sont tout de même fréquentées et pas toujours à faible vitesse par les voitures ou engins agricoles.

**(Entre 2 et 3)**, cette partie est commune avec le parcours VTT et pédestre partant de Thury et intitulé "les lavoirs" (d'où les balisages VTT sur les poteaux bois). D'autres parties sont communes aussi avec des parcours balisés.

## A proximité

**(Entre 10 et 11)** dans la montée de la voie romaine, ancienne carrière souterraine de pierres.

Point d'histoire important de la Résistance pendant la guerre de 1939-1945. Cette carrière est privée.

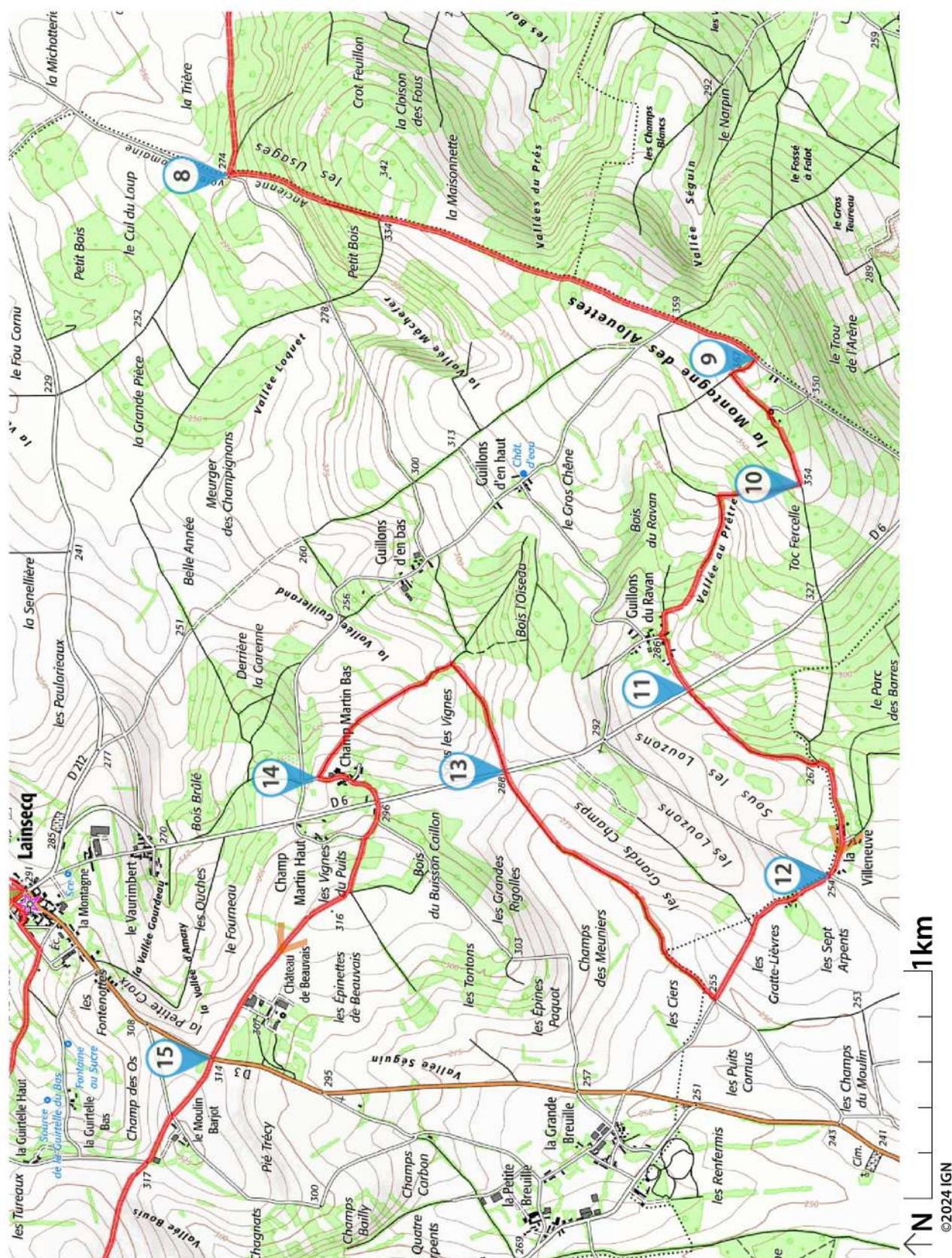
Toujours sur cette voie, au moment où de part et d'autre, l'horizon s'ouvre, de beaux points de vue sur la Morvan (à gauche), la Puisaye (sur la droite) et en face, la Vallée de la Loire.

Vue sur les villages et clochers de Perreuse (ligne d'horizon Ouest), Lainsecq en contre-bas à main droite, Thury légèrement en arrière toujours à main droite et sur la gauche, Étais-la-Sauvin, Druyes et son château fort puis Vézelay par temps très clair le matin.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-petit-tour-sur-la-montagne-des-alouettes/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

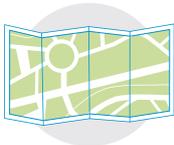
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



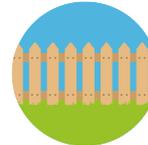
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**